



**Séance du Groupe de Coordination IUFE
du mercredi 17 octobre 2012 de 16h30 à 18h00 salle PM 234
PV adopté**

Membres présents :

Walter Loosli (WL), Bernard Schneuwly (BS), Pascal Cirlini (PC), Dominique Bruxelles (DB), Serge Erard (SE), Juan Rigoli (JR), Maurice Dandelot (MD), Céline Mèrad Malinverni (CMM), Marie Besse (MB), Raphaël Fornallaz (RF), Francisca Zurera (FZ)

Coprésidence :

Harry Koumrouyan (HK)

Membres excusés :

Simon Toulou (ST), Laurent Vité (LV), François Bertagna (FB), Michel Oris (MO), Lucie Mottier Lopez (LML), Walter Thessaro (WT)

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la dernière séance du lundi 18 juin 2012 (en annexe) ;
 2. Informations des Présidents (BS + HK)
 - a. Situation de la formation en didactique de l'anglais
 - b. Dossiers de reconnaissance : état de la situation
 - c. Compte rendu de la demi-journée du 28 septembre 2012, consacrée à la formation FEP
 - d. Formation continue : état de la situation de la convention
 - e. CAS ECSP
 - f. Autres
 3. Bilan de la rentrée 2012 dans les différentes formations
 4. Gestion des flux d'étudiants en FORENSEC (premiers éléments du dossier)
 5. Divers
-

1 - Approbation du PV du lundi 18 juin 2012

PV approuvé avec modification demandée par Madame BRUXELLE

2 - Informations des présidents (BS + HK) :

a. Situation de la formation en didactique de l'anglais

L'opération de formation continue des enseignants qui ont réussi le test linguistique répond aux objectifs du Département : c'est donc un succès qui permettra à chaque établissement de bénéficier de la contribution d'un enseignant formé.

Autre question : A partir de quelle volée d'étudiants sortant avec un diplôme FEP de l'IUFE le niveau B2 d'anglais sera-t-il garanti ? Quel est le calendrier ?

Aspect juridique : l'exigence du niveau B2 en allemand et en anglais, dans la formation FEP, doit être précisée, comme le veut la loi sur l'instruction publique dans un article de règlement : ce texte est en voie de rédaction à l'unité juridique du département, puis sera transmis au Conseil d'Etat pour validation, puis accord.

Information sur les sites internet (IUFE et DIP) : il convient que les exigences posées au sujet du niveau B2 figurent de façon totalement explicite sur les sites internet concernés afin que les étudiants et les demandeurs d'emploi sachent à quoi s'en tenir.

b. Dossiers de reconnaissance : état de la situation

Rappel : le dossier pour la Forensec a été transmis à la CDIP en juin 2012 et nous attendons des nouvelles de la part de cette instance. La reconnaissance doit être accordée par deux commissions (puisque'il s'agit d'un diplôme conjoint secondaire 1 et secondaire 2).

Le diplôme FEP sera transmis à la fin de l'année civile : il s'agit en l'occurrence d'obtenir une confirmation de la reconnaissance que possédait la licence LME

c. Compte rendu de la demi-journée du 28 septembre 2012, consacrée à la formation FEP

Cette demi-journée a réuni les différents partenaires concernés par la formation FEP. Des notes de séances ont été rédigées à la suite de cette manifestation. Elles contiennent, entre autres, les orientations que le Conseiller d'Etat a fixées. Le document de synthèse est à disposition des personnes intéressées.

Après l'enseignement secondaire, puis l'enseignement primaire, une demi-journée consacrée à l'enseignement spécialisé sera organisé pendant le premier trimestre de 2013.

d. Formation continue : état de la situation de la convention

Comme le prévoit la convention de partenariat qui lie le DIP et l'Uni au sujet de l'IUFE, un avenant spécifique concernant la FC (ses modalités d'organisation et son financement) devait être rédigé. Un groupe de travail s'est attelé à cette tâche et le document doit être maintenant présenté au recteur et à Monsieur BEER. Ce texte sera communiqué pour information lors de la prochaine séance.

e. CAS ECSP

Rappel : la loi instaurant le mercredi matin pour le cycle moyen de l'EP inclut un volet concernant le soutien scolaire pour les élèves du cycle élémentaire (spécifiquement sur la question de la lecture et de l'écriture). En conséquence la DGEP a mandaté l'IUFE pour construire une FC menant à une certification de 10 crédits ECTS. Cette formation qui va débuter en décembre 2012 pour s'achever en été 2013 comprend trois axes :

- L'enseignement de la lecture
- La question des élèves en difficultés
- La collaboration entre les généralistes et les maîtres de soutien

Pour 40 places disponibles, 110 candidatures d'enseignants intéressés ont été déposées.

f. Autres

La convention de partenariat DIP/Uni échoit en janvier 2014. Les modifications éventuelles que les parties concernées voudront apporter à ce document devront être précisées (en tous cas dans les grandes lignes) une année à l'avance, soit en janvier 2013. Cette question sera reprise lors de la prochaine séance.

Il est rappelé quelles sont les différentes sous commissions du Groupe de coordination et il est noté que si les groupes stage/emploi fonctionnent bien, les commissions consacrées à l'enseignement ne sont pas véritablement opérationnelles. Il s'agit donc de les instaurer dès que possible.

3 - Bilan de la rentrée 2012-2013 dans les différentes formations secondaires

Si le bilan de cette rentrée peut être qualifié de positif, sa préparation a connu encore quelques difficultés qui ont pu être surmontées grâce au travail fourni souvent dans l'urgence par l'équipe du secrétariat de l'institut.

Un effort tout particulier a été consenti pour améliorer la communication auprès des étudiants par la mise à disposition pour la première fois d'un « Guide de l'étudiant » et du « Mémento STAGE-FORENSEC ». Ces documents, contenant l'essentiel des informations concernant le fonctionnement de l'institut, complétés par la séance rentrée du 5 septembre et les séances d'information sur les stages du 13 et 20 septembre rendues obligatoires, ont permis de répondre à la plupart des questions qui nous étaient adressées dans les semaines qui suivaient le début des cours.

L'organisation et la planification de cette rentrée académique 2012-2013 devraient nous permettre d'atteindre ce que nous pourrions appeler « rythme de croisière ». En effet, les règlements d'étude sont stabilisés. Les formateurs de l'institut ont disposé bien avant le premier cours, le premier atelier des listes des étudiants. Il faut noter ici que ces listes ne seront réellement stabilisées qu'après la première session d'examens. Fort des expériences accumulées, les procédures d'inscription pour les stages sont encore mieux explicitées.

Certes quelques points méritent encore d'être encore améliorés. Les remarques qui nous sont transmises par le biais des représentants des étudiants ou des associations professionnelles nous permettent d'affiner le pilotage de l'institut. Les mesures et les propositions discutées dans les diverses commissions de l'institut nourrissent nos réflexions et débouchent sur des mises en œuvre concrète susceptible d'améliorer notre fonctionnement.

Le bilan de cette rentrée en quelques chiffres :

Évolution des effectifs FORENSEC

	2010-2011	2011-2012	2012-2013
CCDIDA ¹	156	158	218
MASE2b-STA	95	106	72
MASE1-ST1	103	62	43
MASE2a-ST2	137	86	57
CSD2	32	61	49
Total volée	523	475	439
Nb d'étudiants qui ont obtenu ou qui obtiendront la MASE	264	253	178

¹ Les chiffres communiqués à propos des étudiants inscrits en CCDIDA sont à prendre avec précaution, car ils ne cessent d'évoluer

Ce premier tableau permet d'effectuer plusieurs constats et une première conclusion :

- Le nombre total d'étudiants inscrits dans une des formations proposées dans le cadre de la FORENSEC est en constante diminution.
- Le nombre d'étudiants inscrits en CCDIDA stable en 2010-2011 et 2011-2012 est en nette augmentation pour cette rentrée.
- Le nombre d'étudiants certifié par un CCDIDA et qui n'obtiennent pas une place de stage et de ce fait ne peuvent pas poursuivre leur formation en MASE augmente, 50 étudiants n'ont pas pu poursuivre en 2011-2012 contre 86 étudiants pour l'année académique 2012-2013.

Globalement le nombre d'étudiants obtenant la MASE subit une première forte diminution. Cette diminution est intimement liée à l'offre et à la demande en personnes formées par l'employeur DIP exprimé par la mise à disposition de places de stages. Ce lien étroit entre emploi et formation ne peut qu'accentuer le problème.

	Sans stage	STA	ST1	SUP	SAX	
Allemand	0	5	4	2	3	14
Anglais	1	9	3	1		13
Arts visuels	13	2		1		3
Biologie	25	7				7
Chimie	3	3	1	1		5
Droit	0					0
Économie	5	1				1
ED. Physique	0	12	1			13
Espagnol	4					0
Français	0	10	9		1	20
Géographie	2	2				2
Histoire	13	7				7
HA	4					0
Informatique	0	1				1
Italien	5					0
Latin	0		1			1
Mathématiques	2	10	13	2	1	26
Musique	6	1				1
Philosophie	3					0
Physique	0	2	10	2		14
Psy-Socio	0		1			1
	86	72	43	9	5	129
	Entretiens IUFE		Engagements DIP			

Ce deuxième tableau montre bien à l'aide d'un code en trois couleurs les disciplines que nous pourrions qualifier de sinistrées.

En arts visuels, en biologie et en histoire, le système atteint donc ses limites. Faute de places de stage, une majorité des étudiants qui ont obtenu le CCDIDA ne peuvent poursuivre leur formation et viennent gonfler de manière pléthorique le réservoir d'étudiant en attente d'être en mesure de finaliser leur formation.

En revanche, pour l'allemand, le français et les mathématiques, nous ne formons pas suffisamment de candidats en regard des besoins exprimés par l'employeur. Afin d'assurer une présence devant les élèves, il a dès lors à recours aux engagements d'étudiants inscrits pour un CCDIDA qui voient leur statut modifié en ST1-Mase1, puis de suppléants (SUP), voire même de suppléant auxiliaire (SAX = étudiants qui n'ont pas encore obtenu un titre académique dans la discipline d'enseignement).

4 - Gestion des flux d'étudiants en FORENSEC (premiers éléments du dossier)

Les premiers éléments du dossier sont présentés. Ce point sera mis à l'OJ de la prochaine séance.

La séance est levée à 19h30.